

Dossier n° 2



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de tous les clubs du comité de Paris

**VENDREDI 8 FÉVRIER 2013
à 18 h 30**

**263, rue de Paris 93100 MONTREUIL
Salle polyvalente de la CGT**

**Métro ligne 9 – station : Porte de Montreuil
Parking gratuit (10, rue Armand Carrel)**

www.fsgt75.org

DÉROULEMENT

Assemblée Générale Départementale

Le vendredi 8 février 2013 à 18h 30

Salle polyvalente de la CGT - 263, rue de Paris 93100 à Montreuil

Ordre du jour et déroulement de la réunion :

18h à 18h 30 :

- . Accueil*
- . Vérification des mandats et procurations*

18h 30 à 20h :

- . Ouverture de l'assemblée générale départementale*
- . Rapport d'activités de la saison 2011/2012*
- . Présentation des comptes arrêtés au 31/08/2012 (saison 2011/2012) et présentation du budget prévisionnel 2012/2013*
- . Vote*

20h à 21h 30 :

- . Débat : « Aujourd'hui, peut-on pratiquer à tout âge dans nos clubs ? »*

21h 30 à 22h :

- . Clôture*

22h15 :

- . Apéritif et lunch dînatoire offerts par le Comité*

ÉDITORIAL

L'assemblée générale du comité de Paris est le temps fort de notre association, un moment de rencontres et de prises de décisions pour l'année à venir.

Participer à une assemblée générale n'est pas une perte de temps ; c'est une façon d'affirmer son engagement au bénéfice de tous en prenant en compte les actions menées par le Comité.

Au fil des saisons, le comité progresse tant en nombre adhérents qu'en nombre de clubs affiliés. Pour perdurer dans son évolution, il a souhaité prendre d'importantes décisions. En effet, suite aux journées de réflexion menées en novembre 2011 et 2012, le comité directeur a voulu rendre prioritaire des actions envers les seniors, l'enfance et le secteur JEP avec l'embauche de deux salariés.

Cette démarche ne se veut pas indépendante mais transversale. Elle n'a pas pour but de minimiser celle des autres menées depuis longtemps et qui fait, encore aujourd'hui, la force de notre Comité.

Cette initiative doit permettre de réaliser, en plus du nécessaire travail des commissions sportives d'activités, un lien tangible entre tous les acteurs du comité, en développant aussi des pratiques de non compétition. Et ce pour permettre aux plus jeunes de nous rejoindre et aux plus âgés de ne pas nous quitter.

Pour cette assemblée, nous vous proposons d'en débattre. A l'appui des expériences de chacun, il s'agira de s'enrichir des autres et d'envisager des perspectives de développement.

Face aux difficultés quotidiennes, continuons de porter l'idée que le sport est un vecteur

- d'épanouissement de l'individu,
- de développement de nos clubs,
- de renforcement de la vie associative de notre Comité.

Sportivement vôtre.

Que 2013 vous apporte tout le bonheur que vous pouvez en espérer.



Denis LAMY
Président du Comité de Paris

LE DÉBAT

Pour cette assemblée générale, le comité de Paris propose aux responsables de clubs, un débat qui répondrait à la question : *"Aujourd'hui, peut-on pratiquer à tout âge dans nos clubs?"* avec comme prolongement le développement du secteur « Jeunesse Education Populaire/Enfance » et de l'activité des seniors.



Pourquoi un tel débat ?

Les membres du comité directeur se sont réunis en novembre dernier sur toute une journée avec pour objectif de réfléchir et d'avancer des suggestions sur ces deux thèmes qui deviendront la priorité du comité de Paris pour les prochaines saisons. Fort du recrutement de deux nouveaux embauchés, la journée était aussi destinée à leur donner des pistes de travail.

L'enjeu des discussions était de trouver une transversalité entre les activités sportives proposées et le large public que l'on retrouve dans nos clubs. Suite à cette journée, il paraissait normal que ce sujet soit abordé en assemblée générale.

Le secteur « Jeunesse Education Populaire/enfance » est une activité importante, ancrée dans l'histoire de la FSGT et du comité. Le public concerné a entre 6 et 16 ans. Ils pratiquent des disciplines sportives comme le foot, le tennis de table, l'athlétisme, l'escalade, le double dutch, le hip hop et la capoeira, pour ne citer que celles-ci. Comment travailler avec tous les acteurs de ce secteur afin de créer une nouvelle dynamique susceptible d'y intégrer nos valeurs et permettre leur développement ?

L'activité des seniors concerne un public en forte augmentation et demandeur d'activités autant sportives que culturelles ou de loisir. Répondre à cette attente, c'est créer les conditions d'un développement basé, notamment, sur l'inter générationnel, la spécificité des âges, les notions de bien-être et de santé.

Tous concernés

Débattre, en toute liberté, pour enrichir et élaborer des orientations sur ces sujets est notre ambition. Quel responsable, aujourd'hui, ne s'est pas interrogé sur les possibilités de faire évoluer son club et trouver des solutions à sa pérennité et/ou à son développement ?

Ainsi, cette assemblée générale sera celle des clubs qui auront trouvé un intérêt à agir. Ensemble, clubs et militants associatifs, nous avons les moyens d'agir, la capacité à organiser, la compétence et le savoir-faire pour que d'autres aient le désir de nous rejoindre !

A l'appui des expériences des uns et des autres, la confrontation amène l'ouverture et avec elle les choix d'une évolution.

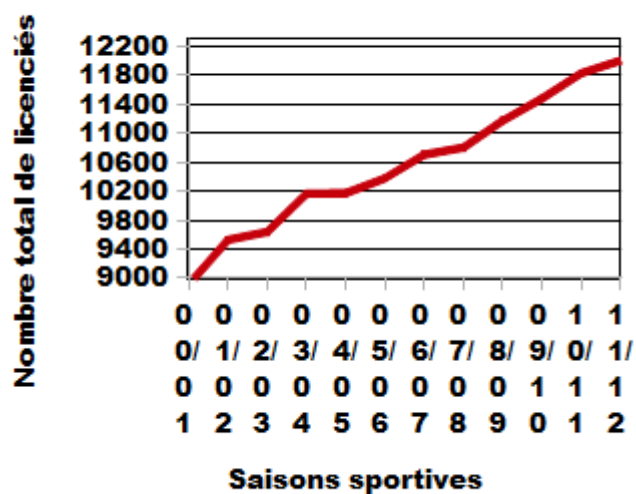
C'est le vœu que nous formulons pour cette assemblée générale.

Les EFFECTIFS

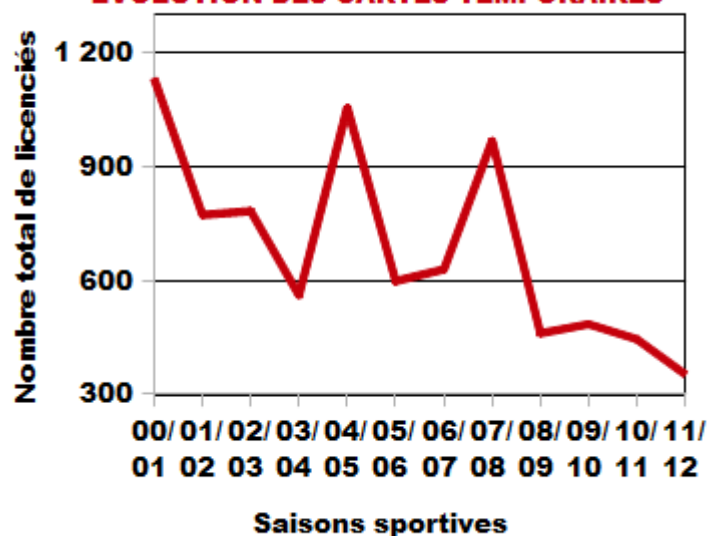
Évolution des licenciés

Catégories Saisons	Adultes	Jeunes	Enfants	Saisonniers + cartes	Total Licences
	00/01	7 716	270	925	1 130
01/02	8 281	326	921	772	10 300
02/03	8 596	251	791	782	10 420
03/04	8 890	314	961	561	10 726
04/05	9 006	285	882	1 054	11 227
05/06	9 230	307	841	598	10 976
06/07	9 225	434	1 047	629	11 335
07/08	9 505	380	919	967	11 771
08/09	9 863	333	980	461	11 637
09/10	10 269	297	916	485	11 967
10/11	10 537	326	967	445	12 275
11/12	10 744	317	945	353	12 359
31/12/2012	10 535	294	997	78	11 904

EVOLUTION DES LICENCIES OMNISPORTS



EVOLUTION DES CARTES TEMPORAIRES



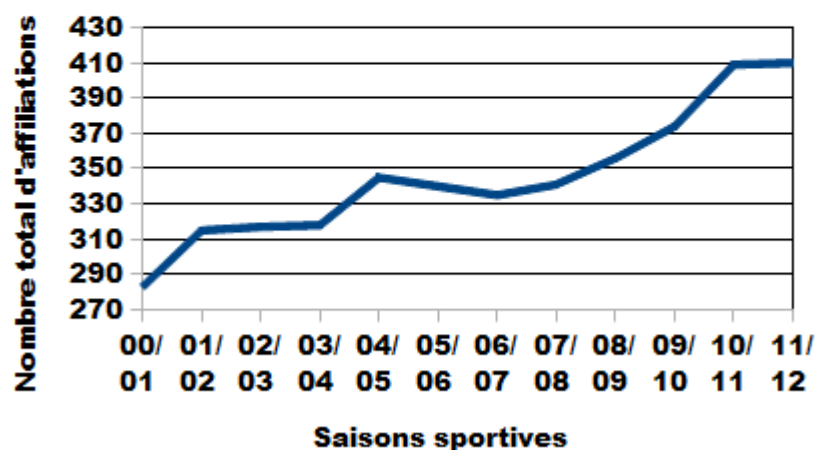
En douze saisons, le comité a vu ses effectifs augmenter de 2318 licences et principalement chez les adultes. Sur cette même période, l'évolution moyenne est de + 23 %.

Évolution des affiliations

Saisons	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Total
00/01	78	181	17	7	283
01/02	108	181	18	8	315
02/03	117	180	16	4	317
03/04	106	191	15	6	318
04/05	76	241	14	14	345
05/06	62	255	12	11	340
06/07	44	265	11	15	335
07/08	55	257	12	17	341
08/09	67	270	13	6	356
09/10	69	281	13	11	374
10/11	77	307	13	12	409
11/12	59	329	13	9	410
31/12/2012	64	332	13	0	409

- Cat 1** Nouveaux clubs
- Cat 2** Clubs affiliés depuis 2 ans et plus
- Cat 3** Grands clubs omnisports
- Cat 4** Affiliations saisonnières (valable 6 mois)

EVOLUTION DES AFFILIATIONS



Le comité compte 127 affiliations de plus qu'il y a douze ans. L'évolution moyenne constatée sur cette même période est de 44 %.

Évolution du nombre de pratiquants par activité

Activités	Saisons					31/12/2011	Évolution entre	
	08/09	09/10	10/11	11/12	08/09		Et 11/12	
ATHLETISME	91	151	133	184	230	↗	102%	
BADMINTON	690	664	694	667	627	↘	-3%	
BASKET BALL	108	133	164	140	125	↗	30%	
CAPOEIRA	45	22	59	63	36	↗	40%	
CYCLISME	43	34	34	34	21	↘	-21%	
DANSE(S)	38	42	44	40	61	↗	5%	
ECHECS	34	32	34	33	29	↘	-3%	
ESCALADE / MONTAGNE	1722	1950	1659	1607	1644	↘	-7%	
FOOT A 11	3797	3743	3580	3446	3160	↘	-9%	
FOOT A 7	2685	3065	3486	3759	3764	↗	40%	
FOOT EN SALLE	206	212	236	265	264	↗	29%	
FOOT JEUNES	61	61	65	57	36	↘	-7%	
GAF / GAM	68	79	87	72	85	↗	6%	
GYMS D'ENTRETIEN / FORME	119	118	131	122	98	↗	3%	
HAND BALL	93	114	116	93	94	⇒	0%	
JUDO / JU-JITSU	310	272	238	226	193	↘	-27%	
MULTI-ACTIVITES ADULTES (+ DE 18 ANS)	16	19	28	14	1	↘	-13%	
MULTI-ACTIVITES ENFANTS (0 - 14 ANS)	119	137	141	148	165	↗	24%	
MULTI-ACTIVITES JEUNES (15 - 18 ANS)	54	55	77	9	0	↘	-83%	
MULTI-ACTIVITES SENIORS (+ 50 ANS)	35	2	0	22	6	↘	-37%	
MUSCULATION FORME	27	22	27	28	18	↗	4%	
NATATION	315	275	289	206	311	↘	-35%	
PLONGEE - SS	108	120	109	96	67	↘	-11%	
TENNIS	299	289	268	220	197	↘	-26%	
TENNIS DE TABLE	288	345	350	351	346	↗	22%	
VOILE	40	60	39	27	0	↘	-33%	
VOLLEY BALL	1077	1136	1163	1148	1098	↗	7%	
YOGA	126	108	108	107	113	↘	-15%	

Précisions :

. Une personne licenciée peut pratiquer plusieurs activités et être comptabilisée dans chacune de ses activités, on parle alors de pratiquant. Cette même personne ne possède qu'une seule licence annuelle. Le nombre de licenciés (voir page 5) est donc forcément plus faible que celui des pratiquants.

Les FINANCES

Le compte de résultat au 31 août 2012

CHARGES	31.08.2012	31.08.2011	PRODUITS	31.08.2012	31.08.2011
AFFILIATIONS et LICENCES	233 802,94	226 722,71	CLUBS et ADHERENTS	415 742,33	402 757,45
Affiliations	29 121,15		Affiliations - 411 -	42 559,50	
Sport et Plein Air	10 137,50		Sport et Plein Air - 411 -	10 137,50	
Licences	166 042,29		Licences - 12956 -	334 543,33	
Timbres assurance	28 502,00		Timbres assurance - 10618 -	28 502,00	
Contribution L.I.d.F	6 098,04	5 801,96	VALEURS NETTE Clubs et adhérents	181 939,39	176 034,74
AUTRES ACHATS et SERVICES EXTERIEURS	79 723,94	73 070,00	SUBVENTIONS	80 857,00	79 283,05
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	31 645,61	36 775,19	AUTRES PRESTATIONS et PRODUITS	473,06	1 052,19
DEPENSES des COMMISSIONS SPORTIVES	68 883,19	62 078,23	PRODUITS des COMMISSIONS SPORTIVES	185 521,52	174 084,76
PROJETS REALISES des COMMISSIONS SPORTIVES	2 810,00	7 045,32	SOUTIEN aux COMMISSIONS SPORTIVES	2 810,00	7 045,32
IMPÔTS et TAXES	13 348,92	13 147,86			
FRAIS DE PERSONNEL	248 183,71	246 680,28			
AUTRES CHARGES de GESTION	335,33	2 106,50	AUTRES PRODUITS de GESTION	14 549,01	13 928,29
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	PRODUITS FINANCIERS	8 681,17	5 488,32
AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	12 345,63	9 483,26	REPRISE PROVISIONS	2 334,33	3 569,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 658,00	30,95	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 524,80	4 174,18
RESULTAT - ANNEE SOCIALE 2011/2012	11 657,91	8 441,17			
TOTAL des CHARGES	478 690,28	464 660,72	TOTAL des PRODUITS	478 690,28	464 660,72

Le compte de résultat fait apparaître le déficit ou les excédents engendrés par l'ensemble des opérations réalisées par une association sur un exercice complet.

Pour la saison 2011/2012, on enregistre un excédent de 11657,91 €.

On constate, également, que 51,84 % des charges sont affectées aux frais de personnel.

Pour les produits, on observe que les subventions équivalent à 16,89 % des ressources dues aux adhérents et aux activités.

Le bilan au 31 août 2012

ACTIF			31.08.12	31.08.11	PASSIF			31.08.12	31.08.11	
IMMOBILISATIONS	Valeur	Amortissement	49 635,06	8 380,39	CAPITAUX PROPRES			286 919,67	285 523,82	
	Agencement	24 993,60			5 851,41	Report à nouveau				
	Matériel	28 784,20			6 978,30	Autres réserves				
	Mobilier	10 908,23			2 221,26	Soutien aux commissions sportives				
		64 686,03			15 050,97	RESULTAT NET de l'ANNÉE SOCIALE				
Dépôts et cautionnements		1 660,08	1 660,08	1 610,90	Résultat bénéficiaire			11 657,91	8 441,17	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ			51 295,14	9 991,29	TOTAL CAPITAUX PROPRES			295 767,58	286 919,67	
STOCKS et en COURS			2 947,84	3 607,97	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILÉES			0,00	0,00	
Fournitures de bureau et informatique		1 636,11	25 580,83	41 228,37	Établis ^{rs} de crédits			0,00	50 448,18	
Marchandises et matériels sportifs		1 131,73			Autres dettes			0,00		
AVANCES et ACCOMPTES VERSÉS					AVANCES et ACCOMPTES VERSÉS			9 251,53		4 877,88
CRÉANCES			298 669,46	257 447,04	DETTES			59 896,88	54 542,44	
Créances clubs		6 300,83			Dettes fournisseurs					19 853,95
Créances diverses		2 880,00			Dettes fiscales					32 443,73
Subventions à recevoir		16 000,00			Autres dettes					7 599,20
Autres produits à recevoir		400,00			PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES					0,00
DISPONIBILITÉS			10 422,72	7 867,14	PRODUITS CONSTATÉS d'AVANCE			24 000,00	24 250,00	
Banques, livrets, Sicav		297 613,22			PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES			0,00		
Caisse		1 056,24			CHARGES CONSTATÉES d'AVANCE			10 422,72	7 867,14	
TOTAL ACTIF CIRCULANT			337 620,85	360 598,70	TOTAL PASSIF			93 148,41	83 670,32	
TOTAL ACTIF			388 915,99	370 589,99	TOTAL PASSIF			388 915,99	370 589,99	

Le bilan financier est le tableau représentant l'actif (l'ensemble des biens et des créances détenues) et le passif (l'ensemble des dettes et des emprunts restant à couvrir) d'une association à une date donnée, soit le 31 août 2012 pour le comité de Paris.

Le fonds associatif (les disponibilités) représente 61 % des charges de l'exercice. Ce bilan est bon. Il laisse, théoriquement, une avance de trésorerie d'environ 8 mois.

Pour mémoire, il y a encore onze saisons, ce fonds propre était négatif. Ce n'est qu'en 2002 qu'il est redevenu positif ! On constate d'ailleurs une progression régulière de ce taux chaque année.

Le budget prévisionnel au 31 août 2013

CHARGES	31.08.2013	31.08.2012	PRODUITS	31.08.2013	31.08.2012
AFFILIATIONS et LICENCES	240 413,51	233 802,94	CLUBS et ADHERENTS	429 884,20	415 742,33
Affiliations	29 420,41		Affiliations - 416 -	43 883,40	
Sport et Plein Air	10 275,00		Sport et Plein Air - 416 -	10 275,00	
Licences	172 161,30		Licences - 13020 -	347 169,00	
Timbres assurance	28 556,80		Timbres assurance - 10616 -	28 556,80	
Contribution L.I.d.F	6 314,70	6 098,04	VALEURS NETTE Clubs et adhérents	189 470,69	181 939,29
AUTRES ACHATS et SERVICES EXTERIEURS	79 300,00	79 723 ,94	SUBVENTIONS	91 193,00	80 857,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 110,00	31 645,61	AUTRES PRESTATIONS et PRODUITS	450,00	473,06
DEPENSES des COMMISSIONS SPORTIVES	71 000,00	68 883,19	PRODUITS des COMMISSIONS SPORTIVES	185 870,00	185 521,52
PROJETS REALISES des COMMISSIONS SPORTIVES	1 0000,00	2 810,00	SOUTIEN aux COMMISSIONS SPORTIVES	10 000,00	2 810,00
IMPÔTS et TAXES	15 530,00	13 348,92			
FRAIS DE PERSONNEL	286 440,00	248 183,71			
AUTRES CHARGES de GESTION	520,00	335,33	AUTRES CHARGES de GESTION	14 180,00	14 549 ,01
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	PRODUITS FINANCIERS	8 000,00	8 681,17
AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	19 320,00	12 345,63	REPRISE PROVISIONS	2 330,00	2 334,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	3 658,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 524,80
RESULTAT		11 657,91	DOTATION FOND PROPRES	26 041,01	
TOTAL des CHARGES	527 534,70	478 690,28	TOTAL des PRODUITS	527 534,70	478 690,28

Le budget prévisionnel est l'ensemble des comptes décrivant les ressources et les charges d'une association pour l'exercice annuel à venir.

Celui du comité de Paris pour l'actuelle saison commence le 1er septembre 2012 pour se terminer le 31 août 2013.

Le poste « clubs et adhérents » est en augmentation. On note, également, la rassurante stabilité des différents postes concernant les ressources.

ET DEMAIN ?

Quel pourrait être l'enjeu pour le comité de Paris de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail pour les 20 prochaines années ?

Que doit-on appréhender, penser et «fabriquer» pour continuer notre route vers l'émancipation de nos adhérents ?

Le sport FSGT à Paris gagnerait à repenser sa «raison constituante» dans sa quête d'indépendance. Si nous centralisons l'expérience de nos associations affiliées, de nos activités pratiquées et de nos ressources militantes, nous comprendrons mieux nos spécificités pour ouvrir les multiples chantiers de l'innovation sportive à venir.

La FSGT est un groupement cosmopolite où l'impossible est possible. Un espace à vivre comme un lieu de découverte et d'apprentissage de la vie associative et fédérée. La compétence et le savoir-faire sont même les raisons pour lesquelles d'autres peuvent nous rejoindre. Ces futurs adhérents auront autant besoin de notre force que nous de leur énergie. Fédérer, c'est accepter la différence et s'ouvrir à elle ! Rien d'autre.

Ensemble, toutes structures confondues, du niveau local au niveau fédéral, donnons-nous les moyens de refonder notre projet sportif. C'est ainsi que nous formerons les militants citoyens de demain.

Pour qu'il soit émancipateur, notre projet doit être celui de l'ensemble des acteurs de la vie associative, et la solidarité son vecteur principal.

A ces conditions, la FSGT de demain peut se construire aujourd'hui.

Rejoignez-nous !





ASSEMBLEE GENERALE

du VENDREDI 8 FEVRIER 2013 à MONTREUIL

FICHE de PARTICIPATION

Nom de l'association :

.....

- Je serais présent à l'assemblée générale et j'indique, ci-dessous, les noms de ceux qui représenteront mon club :

Nom / Prénom	N° licence FSGT	Fonction dans l'association	N° de la voiture *	Le buffet **

* N° de la plaque d'immatriculation de votre véhicule si vous souhaitez bénéficier du parking gratuit (Rue Armand Carrel)

** Répondre par « oui » ou par « non » pour le buffet offert par le Comité de Paris

- Je ne participe pas à l'assemblée générale et je donne ma procuration à un membre du comité directeur ou à un responsable d'un autre club (voir document ci-après).

Date : .../.../.....

Signature :



ASSEMBLEE GENERALE

du VENDREDI 8 FEVRIER 2013 à MONTREUIL

PROCURATION

Nom de l'association : N° d'affiliation :

Je, soussigné (e),

Nom : Prénom :

N° licence FSGT : Fonction dans le club :

donne procuration à une autre association pour me représenter, participer à toutes les délibérations et décisions, prendre connaissance de tous documents et voter.

Nom de l'association qui me représente :

Nom/prénom du représentant : N° Licence FSGT :

ou

Dans les mêmes conditions, je donne ma procuration à un membre du comité directeur.

Nom/prénom : N° Licence FSGT :

Cachet de l'association : Fait à Paris, le :/...../.....

Signature,

précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Important ! La personne concernée par la procuration devra obligatoirement présenter sa licence FSGT de la saison en cours le jour de l'assemblée générale aux membres de la commission de surveillance des opérations électorales. En cas d'oubli, une pièce d'identité lui sera demandée.